

Communiqué de presse
28 avril 2026

Aux représentant-e-s des médias

Travaux : fermeture de la rue de la Croix-Rouge

Des travaux sont prévus du 4 au 13 mai 2026 à la rue de la Croix-Rouge. Durant cette période, cet axe sera entièrement fermé à la circulation et aux transports publics, entre la place De-Neuve et le boulevard Emile-Jaques-Dalcroze.

Nouveau revêtement phonoabsorbant

Les travaux consistent à mettre en place un nouveau revêtement phonoabsorbant sur la chaussée de la rue de la Croix-Rouge. Des travaux annexes ont déjà été effectués en automne 2025, notamment le rehaussement des quais des arrêts de bus, l'aménagement d'un filot piéton à la place De-Neuve ainsi que le réaménagement du passage piéton à proximité de la rue Julienne-Piachaud et de l'intersection entre la rue de la Croix-Rouge et la rue Jean-Daniel-Colladon. La pose du revêtement phonoabsorbant n'avait pas pu s'effectuer à ce moment-là en raison de mauvaises conditions météorologiques.

Fermeture du 4 au 13 mai : déviations de circulation

La rue de la Croix-Rouge sera entièrement fermée à la circulation et aux transports publics du lundi 4 mai au mercredi 13 mai 2026 (sous réserve de conditions météorologiques favorables) pour permettre le bon déroulement des travaux.

Les **piétons et piétonnes** pourront emprunter le trottoir de la rue de la Croix-Rouge du côté du parc des Bastions, sans possibilité de traverser. La traversée piétonne permettant de relier le parc des Bastions à la rampe de la Treille, à la hauteur de la rue Julienne-Piachaud, sera fermée. Une déviation piétonne sera fléchée par la rue de Saint-Léger.

Les **transports publics** seront déviés et les arrêts des lignes 3, 5 et 20 seront déplacés. De plus amples informations sont disponibles sous : <https://www.tpg.ch/fr/travaux-et-manifestations>.

Les **véhicules motorisés et les cycles** ne pourront pas circuler sur cet axe durant les travaux. Des déviations seront balisées sur les axes alentours ([voir plan annexé](#)).

Régime de circulation maintenu

Le régime de circulation actuel reste en force après les travaux :

- La rue de la Croix-Rouge est ouverte à toute circulation dans le sens Place De-Neuve > boulevard Emile-Jaques-Dalcroze.
- Dans l'autre sens, seuls les transports publics, les cycles, les taxis et les transports professionnels peuvent emprunter cet axe.

Il est fortement recommandé aux conducteurs et conductrices de véhicules motorisés d'éviter ce secteur et de privilégier d'autres itinéraires durant les travaux.

Contact et informations :

Ville de Genève - Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM)

Anaïs Balabazan, Déléguée à l'information et à la communication 022 418 20 53 – anaïs.balabazan@geneve.ch